

I. Données complémentaires sur l'aménagement du promontoire

Le monastère a été installé sur un promontoire allongé du nord au sud, formé par une vallée sèche à l'ouest et une vallée drainée à l'est, dans laquelle a été aménagée toute une série d'étangs communiquant entre eux. Assez élevé et large au niveau du bourg actuel (au nord), l'éperon se rétrécit et s'abaisse vers sa pointe sud. C'est ce niveau que les frères ont commencé à aménager dès leur arrivée, en 1125.

L'an dernier, nous avons évoqué l'importance des travaux d'aménagement nécessaires à l'installation du monastère : élargissement par terrassement du promontoire naturel, nivellement de sa plate-forme, mise en oeuvre de terrasses et de paliers...

La prise systématique d'altitudes du substrat naturel (**fig. 15**), réalisée cette année, montre que le rebord oriental du promontoire se situait, à l'origine, à une trentaine de mètres à l'ouest de la terrasse orientale actuelle, à l'emplacement de l'aile orientale du monastère médiéval. Toute la partie orientale a donc dû être terrassée sur une hauteur maximale de plus de 4 m (**fig. 16**).

Du côté ouest, le sommet du promontoire a été visiblement nivelé autour de 563 m NGF, par taille du rocher.

Les premiers constructeurs, et les suivants aussi lors des travaux d'agrandissement, ont donc dû composer avec un promontoire de taille restreinte possédant un versant oriental abrupt et étagé, avec une plate-forme accidentée (dômes et cuvettes) et avec l'altération fréquente du granit (arène et délitement en plaquettes). Ils ont dû mettre en place un système de terrasses pour gagner du terrain vers l'est et aplanir la surface du promontoire naturel en réglant la question de l'arène, d'une manière parfois étonnante comme le montre le cas du mur gouttereau sud de l'église¹⁷³.

¹⁷³ Voir ci-après.